

COMMISSION PERMANENTE
du 28 MARS 2013
à 14 H 30 à REDON

EXTRAIT DE DELIBERATION

La Commission Permanente de l'Institut d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoquée, s'est réunie le **Jeudi 28 mars 2013 à 14 H 30** dans les locaux de l'I.A.V. à REDON, sous la Présidence de Monsieur Jean-François GUERIN.

ÉTAIENT PRÉSENTS

- Monsieur Jean-François GUERIN, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Madame Viviane LOPEZ, Conseillère Générale de Loire-Atlantique.
- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique.
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Général du Morbihan.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan.
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA SÉANCE :

- Monsieur Jean-Luc JEGOU, Directeur Général des Services, I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

COMMISSION PERMANENTE
du 28 MARS 2013
à 14 H 30 à REDON

1 - Observatoire Départemental de l'Environnement du Morbihan

Depuis de nombreuses années, l'Institution est adhérente à l'Observatoire Départemental de l'Environnement du Morbihan (ODEM), structure d'aide à la décision scientifique et technique en matière d'environnement pour les personnes publiques.

Cet Observatoire met notamment à disposition diverses données et rapports d'étude.

La cotisation annuelle s'élève à 1524,49 €.

Il est demandé à la Commission Permanente si cette adhésion doit être maintenue.

Après en avoir délibéré, la Commission Permanente, à l'unanimité :

- Décide de renoncer à adhérer à l'ODEM ;
- Charge le Président d'effectuer toutes démarches et signer toutes pièces afférentes.

Pour extrait conforme

Le Président



Jean-François GUERIN

